

Critères sportifs et artistiques pour l'admission et/ou le maintien dans la structure "Sports-Arts-Etudes" de la République et Canton du Jura



Discipline **basketball**

Mise à jour **14/10/2015**

Secondaire I

Secondaire II

Admission

- observation durant la saison par le responsable sportif SAE
- admission sur proposition du responsable sportif SAE
- participation aux stages de sélection BVN

Maintien

- faire partie de l'équipe U16 inter

Jusqu'à 18 ans

- participation au championnat national U19 inter ou
- participation au championnat de 1ère ligue nationale (U23)

A partir de 18 ans

- participation au championnat de ligue nationale A ou B ou 1ère ligue nationale (U23)

Remarques

Références Attestation de la Fédération Suisse de Basketball amateur
Attestation du club

Visa Swiss Olympic Association cantonale ou régionale
 Association ou fédération nationale Responsable SAE de la discipline